EDGEWHERE
Société par actions simplifiée au capital de 494.955 euros
20, rue Jean Brunet, 92270 Bois-Colombes
522 974 591 RCS Nanterre

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
EN DATE DU 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quinze avril,

La société Ti@n Consulting, société à responsabilité limitée au capital social de 1.000 euros, dont le siège social est situé au 20, rue Jean Brunet, 92270 Bois-Colombes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 810 493 635 RCS Nanterre, représentée par son gérant, Monsieur Goulven Aubrée, agissant en sa qualité de président de la société Edgewhere, société par actions simplifiée au capital de 494.955 euros, dont le siège social est situé 20, rue Jean Brunet, 92270 Bois-Colombes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 522 974 591 RCS Nanterre (la "***Société***"), a pris les décisions suivantes.

PREMIÈRE DÉCISION
(Transfert du siège social de la Société et modification de l'article 4 des statuts)

Le président de la Société décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la société du 20, rue Jean Brunet, 92270 Bois-Colombes au 17, rue de la Vanne, 92120 Montrouge.

En conséquence, le président décide de modifier l'article 4.1 des statuts, lequel a désormais la rédaction suivante :

"***Article 4 - SIEGE SOCIAL***

4.1 *Le siège social est fixé : 17, rue de la Vanne, 92120 Montrouge."*

DEUXIÈME DÉCISION
(Pouvoir pour les formalités)

Le président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

oOo

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Ti@n Consulting SARL
Représentée par
M. Goulven Aubrée
Président